

épuration laxatif

Model

maçie Rime  
GENÈVE.

Tombola  
22.

182	184	197
340	357	385
548	552	553
686	705	716
869	877	905
993	1016	1070
1159	1172	1187
1343	1368	1372
1560	1563	1581
1726	1773	1779
1946	1950	1958
2030	2044	2080
2145	2151	2155
2286	2312	2319
2488	2510	2515
2643	2649	2669
2844	2849	2855
2953	2958	2979
3135	3145	3164
3431	3432	3440
3569	3576	3593
3750	3751	3755
3827	3830	3831
3947	3972	3975

à l'ancien magasin  
li et de 1 h. à 2 h.

nde occasion.

loden pure laine, lourd,  
essieurs, 140 cm., valeur  
réduit à fr. 9.75

n. gabardine pure laine,  
toutes teintes, fr. 6.90

n. flanelle pr chemises,  
flanel, fr. 1.50, 1.35, 0.85

n. cotonne pour tabliers,  
hidron, satin, cachemire,  
r. 2. — 1.65 fr. 1.50

n. toile pour draps de lit,  
écru, double fil, 165 et 180  
qualité, fr. 2.90 et 2.30

n. coupons flanelle, chip-  
onne pour chemises et ta-  
tatin, zéphir, 1<sup>re</sup> qualité,  
à fr. 1.25

n. velours-laine, lourd, en  
teintes, qualité extra, 130  
18. — réduit à fr. 11.50

llons à disposition. Envoi  
remboursement.

BIANCHETTI, Locarno

A vendre

e départ,  
e bonne jument  
e campagne.  
resser à Alfred BUSSARD,  
EPAGNY.

ite de bois.

ommune de LESSOC ven-  
mises publiques le lundi  
embre, à 14 heures, un  
nombre de numéros de bois  
règlement. Les mises au-  
dans une salle particu-  
l'auberge communale.  
voir les bois, s'adresser  
estiers, qui seront à la dis-  
des amateurs les 17 et 18  
t.

oc, le 6 novembre 1922.  
Par ordre : Le Secrétaire.

A vendre

hache - paille

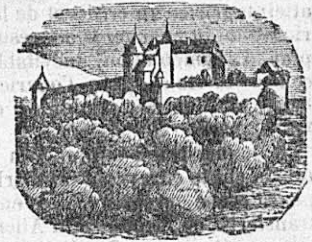
de neuf.  
resser à M<sup>me</sup> Vve PITTET,  
du Nord, Bulle.

LINGÈRE

mille bulloise désire  
er personne allant en  
ées pour racommoda-  
linge d'enfants.  
resser à Publicitas, Bulle,  
3231 B.



# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
Suisse . . . 1 an, Fr. 6.-  
          . . . 6 mois > 3.-  
Étranger . . 1 an > 10.-  
          . . . 6 mois > 5.50  
          payable d'avance.  
Prix du numéro : 5 cent.  
On s'abonne dans les  
bureaux de poste  
moyennant 20 cts en plus.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**  
Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

**HORAIRE B.-R.:** BULLE, arr. 8<sup>51</sup> 12<sup>12</sup> (d j, f 15<sup>00</sup>) 15<sup>45</sup> 20<sup>17</sup>. BULLE, dép. 6-- 10<sup>20</sup> 13<sup>10</sup> (13<sup>00</sup>) 17<sup>45</sup>

**ANNONCES**  
Canton de Fribourg . 20 cts.  
Suisse . . . . . 25 »  
Étranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires  
et rétractations . . 30 »  
Réclames . . . . . 50 »  
S'adresser à Publicitas,  
S. A. suisse de publicité.  
(Cercle catholique, 1er étage.)

## Et les impôts augmenteront...

Si le peuple suisse n'est pas assez sage pour repousser énergiquement l'initiative communiste, il n'en résultera pas seulement un appauvrissement général et une hausse du taux de l'intérêt, mais encore une augmentation générale des impôts.

On les trouve déjà bien lourds actuellement; qu'en sera-t-il lorsqu'ils seront triplés ou quadruplés? C'est pourtant ce qui est inévitable si l'on parvient à introduire dans notre constitution le projet communiste.

Il ne faut pas oublier que, dans la plupart des cantons, et chez nous en particulier, les grosses fortunes, en raison de la progressivité, payent proportionnellement la plus grosse part des charges publiques. Amputées par le prélèvement fédéral, non seulement elles ne payeront plus pour la part prélevée, mais, leur somme totale étant diminuée, le taux de l'impôt sera lui-même diminué.

Loin d'être diminués, les budgets des cantons et des communes n'iront probablement qu'en augmentant. Il faudra trouver ailleurs ce que ne payeront plus les fortunes grosses ou moyennes. Ce seront alors les petits pécules, la petite épargne qui devront parfaire ce qui manquera aux budgets publics.

C'est du reste ce que pensaient déjà les initiateurs du prélèvement. C'est pourquoi ils ont prévu le timbrage des titres et des valeurs, timbrage qui permettra le fisc d'atteindre tous les bas de laine, les moindres fortunes qui, actuellement, par exemple les petits dépôts d'épargne, sont exempts d'impôt.

La mesure proposée par les communistes aura donc pour première conséquence une aggravation des charges fiscales, aggravation dont le pays se passerait fort bien.

On atteindra plus fortement encore le produit du travail. Les ouvriers, les employés, les fonctionnaires, tous les salariés, en un mot, verront le fisc s'ingérer dans leur ménage, scruter leurs moyens de contributions et les frapper de lourds impôts, pour le paiement desquels ils devront souvent se serrer la ceinture.

Cette aggravation des impôts résultera encore de l'exode des capitaux, dont nous avons déjà parlé, ainsi que de la ruine de nos industries. Elle s'aggravera plus encore par les sommes incalculables qu'il faudra prélever sur les budgets pour venir en aide aux milliers et milliers de chômeurs que l'initiative, et la ruine des industries qu'elle provoquera, aura jetés sur le pavé.

N'oublions pas que l'assistance de chômage est aussi un but social. Les communistes savent fort bien que

leur initiative privera des centaines de mille ouvriers de leur gagne-pain et qu'il faudra leur venir en aide. Escomptent-ils peut-être consacrer à cette assistance le produit du prélèvement, au lieu de le destiner à l'assistance-vieillesse et invalidité?

Il n'y a là rien d'impossible. Dans ce cas, les intérêts des sommes prélevées seront loin de suffire à cette tâche.

On devra recourir à un second prélèvement, puis à un troisième, à un quatrième, peut être; chaque fois on diminuera le minimum non imposable, si bien qu'on arrivera à exproprier même les petites fortunes de 5 à 10 000 francs. Alors sera réalisé le rêve communiste, l'égalité dans le malheur.

Qui, dans ce cas, payera les charges publiques? Uniquement le produit du travail. Ouvriers et employés, agriculteurs, réfléchissez-y bien et voyez si vous êtes disposés à travailler une partie de l'année, à consacrer un quart de votre labeur pour réaliser le rêve communiste.

Vous êtes trop clairvoyants pour cela et, tous, vous irez voter le 3 décembre, et vous ferez voter

**NON.**

## Repousser l'initiative mais non pas retirer l'argent placé !

La crainte du prélèvement sur les fortunes ainsi que du timbrage de tous les titres et livrets d'épargne a provoqué le retrait d'importantes sommes placées dans les établissements financiers. L'exemple de quelques petits établissements d'épargne mis à mal par ces exigences excessives excelle à faire ressortir les regrettables conséquences de ce mouvement inconsidéré. Il est clair que ce retrait des épargnes des petites gens cause un tort considérable à notre économie nationale. Il est instamment à souhaiter que cet assaut des établissements d'épargne prenne rapidement fin, sinon de nouvelles caisses seront contraintes de suspendre leurs paiements, la vie économique s'enlisera plus encore et de nouvelles pertes se produiront qui atteindraient principalement les petites bourses.

Si concevable l'exaspération de ces gens soit-elle, elle n'en est pas moins une fois de plus mauvaise conseillère, car c'est à tort qu'ils pensent échapper par là à l'inquisition fiscale dans l'alternative de l'acceptation de l'initiative. Il ne sert absolument de rien de cacher son argent puisque, au cas d'un scrutin favorable à la confiscation, les banques pourraient être obligées de renseigner le fisc sur leur mouvement d'affaires avant le 31 décembre 1922. Il n'est donc au-

cune possibilité d'échapper à l'éventualité de pénalités fiscales !

Tous ceux qui, cédant aujourd'hui à un mouvement de craintes absolument irréflecti, retirent des caisses d'épargne le pécule qu'ils avaient économisé nuisent gravement à l'économie nationale sans en bénéficier en quoi que ce soit, car on peut leur prouver à un centime près ce qu'était leur avoir en banque jusqu'au 31 décembre. Nous tenons à rappeler ces choses aux agriculteurs en particulier afin qu'ils n'accablent pas leurs établissements ruraux de crédit à une impasse, comme l'ont déjà fait les ouvriers. La seule possibilité de s'opposer à l'inquisition fiscale et au mouchardage, le seul moyen de parer avec chances de réussite à la menace du malheur que l'initiative fait planer sur notre pays consiste à marcher en rangs serrés aux urnes le 3 décembre et à y déposer un énergique **NON.**

## Le budget de la charité en Suisse. 30 millions par an.

Il y a en Suisse 5000 associations de charité distribuant des secours ou entretenant des établissements hospitaliers.

On est loin de connaître le chiffre total des sommes qu'elles consacrent au soulagement de la misère. On n'a des indications que sur quelques œuvres importantes. On sait, par exemple, qu'un certain nombre d'œuvres en faveur de la jeunesse dépensent 8 millions et quart; qu'un groupe d'œuvres hospitalières pour adultes dépense 13 millions et qu'un autre groupe qui distribue des secours dépense 7 millions par année.

Total : 28 millions et quart consacrés à l'assistance.

Ces 28 millions sont fournis en partie par le revenu de certaines fondations dont l'avoir s'élève à 74 millions, et pour le reste par la charité : la part des dons charitables est d'une dizaine de millions.

Ainsi, la bienfaisance privée a constitué en faveur des pauvres un capital de 74 millions et elle fournit chaque année 10 millions pour subvenir aux besoins.

Quand le couperet de l'initiative aura décapité les fortunes, de combien baissera le budget de la charité ?

## NOUVELLES SUISSES

**La France s'oppose à nos subsides de change.** — On lit dans la *Fédération horlogère suisse* :

Le gouvernement français prétendant contre tout droit, à notre avis, que les subsides de change sont contraires à la convention commerciale de 1906 et à l'accord franco suisse du 31 mai 1921, en a demandé la sup-

pression immédiate au Conseil fédéral, menaçant, en cas de refus, de prendre des mesures qui équivalraient à fermer la frontière à l'horlogerie suisse.

Le journal ajoute que la Suisse a accordé la suppression immédiate; elle produit ses effets depuis le 9 novembre.

**La session fédérale.** — Le Conseil fédéral a approuvé le programme pour la session des Chambres fédérales qui commencera le 4 décembre, à 10 heures.

Le Conseil national, après les élections habituelles qui reviennent tous les trois ans, s'occupera d'abord de la question du Rhin et du budget. Le Conseil des Etats s'occupera, pour commencer, des assurances et du budget des chemins de fer.

**La confiscation des fortunes.** — L'assemblée des délégués du parti démocratique thurgovien a décidé à l'unanimité de repousser l'initiative relative au prélèvement sur les fortunes, mais elle demande avec la plus grande énergie que la réforme financière fédérale, promise depuis longtemps, soit enfin accomplie.

Sur l'initiative du parti radical suisse, une assemblée générale extraordinaire de l'Association de la Presse radicale a été convoquée à Zurich. 50 rédacteurs et collaborateurs de journaux radicaux y participèrent. Après un exposé du conseiller national Dr A. Meyer, rédacteur en chef de la *Neue Zürcher Zeitung*, l'assemblée décida de repousser énergiquement l'initiative relative au prélèvement sur les fortunes.

Au congrès cantonal du parti démocratique, après un exposé de M. Wettstein, l'assemblée décida de se prononcer contre l'initiative sur la confiscation des fortunes.

Le comité cantonal bernois des traitements fixes s'est prononcé contre l'initiative en faveur d'un prélèvement sur la fortune.

Le congrès démocratique cantonal zurichois, après un exposé de M. Wettstein, conseiller aux Etats, a décidé à l'unanimité de repousser l'initiative concernant le prélèvement sur la fortune.

Des décisions identiques ont été prises à Winterthur par l'assemblée des délégués du parti des paysans et à Wädenswyl par l'assemblée des sections cantonales zurichoises du Grutliverein.

**Ce qu'on en dit à l'étranger.**  
Du *South Wales Journal of commerce* :

Toutes les fois que le capital est menacé que ce soit par de lourds impôts ou par un prélèvement, la conséquence a été sans exception la fuite du capital à l'étranger, suivie d'une

atteinte portée au crédit et de la détérioration du change. Il en résulte de plus l'augmentation inévitable du coût de la vie et, pour l'ouvrier, l'abaïssement de ses conditions d'existence.

Il ne fait pas l'ombre d'un doute que la chute effrayante du mark a eu pour cause première les énormes transferts de capitaux d'Allemagne en pays étrangers afin d'échapper aux exigences du fisc obligé de pourvoir aux réparations et autres obligations découlant de la défaite. Cette chute du mark a été accompagnée du renchérissement continu et rapide de toutes les nécessités de l'existence en Allemagne, tellement qu'en septembre dernier, l'index était monté à 170 fois la valeur d'avant-guerre, et même, en comprenant les vêtements dans les objets de première nécessité, l'index était 260 fois plus élevé qu'en juillet 1914. Ces chiffres ont encore augmenté depuis les dernières crises du mark allemand. Sans doute les salaires ont augmenté, mais toujours en retard sur le coût des choses, en sorte que les ouvriers n'ont cessé de subir les conséquences désastreuses de la fuite des capitaux, et c'est ce qui ne manquerait pas de se produire si nous acceptions le prélèvement réclamé par le parti travailliste.

**Un chef socialiste contre l'initiative.**

On sait que la liberté d'opinion n'a pas encore cours dans les milieux du parti socialiste. Il faut d'autant plus se réjouir à la pensée que l'acceptation de l'initiative sur la confiscation des fortunes est taxée, par un chef socialiste de la Suisse centrale, de danger national. Voici ce qu'un camarade influent écrit dans le *Schwytzer Demokrat*, organe des socialistes et grülléens :

« L'initiative a été rédigée de façon trop superficielle. Si nous examinons sans parti-pris le texte de l'initiative, nous arrivons à conclure qu'elle n'est pas dans l'intérêt de l'ouvrier et qu'elle doit par conséquent être rejetée... Il serait anti socialiste de vouloir soutenir cette initiative, et cela d'autant plus si l'on se place au point de vue de l'ouvrier et du petit paysan ».

**Emigrations d'ouvriers suisses.** — Dans une de ses prochaines séances, le Conseil fédéral s'occupera de l'émigration d'ouvriers suisses. Actuellement, le département de l'économie publique est saisi d'une proposition d'experts qui demandent que la Confédération participe à une aide financière en faveur d'entrepreneurs suisses pour l'exécution des travaux en France, dans les régions dévastées par la guerre.

**Vaud. — Un motocycliste tué.** — Un accident mortel est arrivé dimanche aux environs d'Yverdon, à midi. Un motocycliste qui montait à vive allure dans la direction d'Epauntheyres a probablement mal pris le contour à son arrivée sur le pont de Buron et s'est tué. La motocyclette a été retrouvée prise dans la haie de sapelots qui se trouve en bordure du pont ; quant au corps du malheureux cycliste, il gisait inanimé dans le lit du Buron. La mort, sans doute, avait été instantanée ; le crâne de la victime de ce triste accident était ouvert.

La victime serait M. Maurice Gloor-Michel, mécanicien C. F. F., domicilié à Lausanne, âgé d'une trentaine d'années environ.

**Incendie dans un cinématographe.** — A Montreux, samedi, un incendie, dû à la combustion d'un stock de films, a dévasté un cinématographe. Une explosion a enfoncé

toutes les fenêtres et vitrines de magasins aux alentours. Les dégâts s'élevèrent à une centaine de mille francs.

Une quinzaine de personnes ont été grièvement blessées.

**Grisons. — Fatale partie de luge.** — Près d'Arosa, deux garçons de 4 et 5 ans, Ulrich Abplanalp et Walter Scherer, qui se lugaient, se sont noyés dans le petit lac de Huben, dont la mince couche de glace avait cédé sous leur poids. Ce n'est que le soir que les parents, inquiets de l'absence prolongée des enfants, se mirent à leur recherche et découvrirent leurs corps inanimés.

**A L'ETRANGER**

**CHILI**

**Tremblement de terre. 200 morts.**

Un terrible tremblement de terre s'est produit, dans la nuit de vendredi à samedi, au Chili. Il a eu son centre à Coquimbo, à 400 kilomètres au nord de Valparaiso et de Santiago. La secousse a été suivie d'un raz de marée. La mer s'est avancée d'environ deux cents mètres sur les terres. Le nombre des morts serait de 200 et celui des blessés de 400. A Coquimbo, ville de 600 habitants, chef-lieu de province, 500 maisons ont été détruites.

Un nouveau télégramme du Chili annonce que, dans la seule ville de Copiapo (à 300 kilomètres au nord de Coquimbo), plus de cent personnes ont perdu la vie et que beaucoup d'autres ont été blessées, dans les accidents provoqués par le dernier raz-de-marée.

**RUSSIE**

**La « Tcheka » est encore debout !**

Les chefs des soviets ont annoncé, il y a quelque temps, qu'une grande réforme venait d'être réalisée en Russie : ils avaient supprimé la Tcheka, la sinistre police qui a tué des milliers et des milliers de malheureux. La justice allait régner. Or, la Tcheka n'a disparu que sur le papier. Le nom seul a changé. De même que le mot « prison », qui a disparu pour être remplacé par celui de « maison de privation de la liberté... »

Et dans ces « maisons » la torture subsiste, torture physique et morale.

Exemple de torture morale : On dévêtit le prisonnier, on le met au mur, on tire un coup de revolver à côté ; après quoi on lui fait prendre place dans une automobile, on le promène par la ville, pour le griser du spectacle de la vie libre, puis on le ramène à la prison, pour le soumettre à nouveau au simulacre d'exécution — jusqu'à ce que, épuisé, à bout de forces, physiquement et moralement, le malheureux se décide, enfin, à faire la déposition voulue par les autorités.

La torture physique, dans le sens propre du mot, existe avec tous ses raffinements abominables. Exemple : la « couronne ». Cet instrument de torture se compose d'une courroie se terminant par une vis. On met la couronne autour du front ; on sert la vis progressivement, provoquant ainsi des douleurs intolérables. Et, à chaque tour de vis, on ne manque pas, bien entendu, de poser au supplicié les questions auxquelles on désire obtenir la réponse voulue.

Mais voici qui est plus abominable encore :

Deux « tchékistes » tirent le prisonnier par la tête, deux autres par les épaules, étirant les muscles du cou (l'on choisit évidemment pour ces opérations des tchékistes doués d'une force herculéenne), pendant qu'un cinquième tortionnaire frappe le cou à coups redoublés avec un instrument

obtus. Le cou ne tarde pas à gonfler démesurément, le sang coule par la bouche et par le nez.

Ajoutez à cela d'autres moyens de torture, comme le « gant de fer », ou des pinces avec lesquelles on écrase les extrémités.

Ce sont là quelques exemples, entre mille, de ce que font les hommes avec d'autres hommes, au vingtième siècle. Et ces hommes-là prétendent qu'ils veulent rénover le monde.

**Ceux qu'ils ont assassinés.**

Le correspondant du *Temps* donne les chiffres officiels des exécutions ordonnées par la Tcheka depuis la révolution. Ce tableau effrayant comprend 6,775 professeurs et instituteurs, 8,800 médecins, 355,520 autres intellectuels, 1243 prêtres, 54,650 officiers, 350,000 soldats, 59,000 policiers, 12,950 propriétaires, 192,350 ouvriers, 815,000 paysans, soit au total 1,766,118 victimes.

C'est ce que les journeaux communistes appellent l'aurore des temps nouveaux.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Assemblée radicale.**

Nous vîmes rarement une aussi belle assemblée des délégués cantonaux que celle de dimanche, au Cercle littéraire et de Commerce. Plus de cent délégués y étaient présents, MM. Caillet, conseiller national, et Buchs, conseiller d'Etat, l'honoraient de leur présence. M. Jacob Gutknecht, nouveau conseiller national, s'était fait excuser, étant retenu par une importante assemblée dans le Lac.

Un seul tractandum : la votation fédérale du 3 décembre. Un vigoureux appel de M. Félix Glasson, président cantonal, inaugura la séance. M. Caillet, conseiller national, exposa le sujet avec sa clarté et sa précision habituelles. Inutile de dire qu'il fut vigoureusement applaudi.

M. Buchs, conseiller d'Etat, d'une façon spirituelle, ajouta des exemples concrets.

Si tous les membres de l'assemblée étaient déjà des convaincus, ils n'en furent pas moins enthousiasmés d'entrer en lutte pour la sauvegarde de la patrie menacée. A l'unanimité, elle vota la résolution suivante :

*L'assemblée des délégués du parti libéral-radical fribourgeois, réunie au Cercle littéraire et de Commerce, à Fribourg, le 12 novembre 1922,*

considérant que l'initiative concernant le prélèvement sur les fortunes

constitue une manifestation de brutal égoïsme déguisée sous le prétexte de réforme sociale et

renferme un grave danger et une profonde entrave au développement de la vie économique suisse,

qu'au point de vue démocratique le sacrifice que l'initiative prétend imposer à une minime partie des contribuables est une atteinte à la dignité civique de tous les autres citoyens qui se trouveraient ainsi écartés de toute collaboration effective à la réalisation des œuvres sociales,

décide à l'unanimité de repousser cette initiative communiste et d'engager tous les citoyens, et spécialement les électeurs libéraux-radicaux du canton de Fribourg, à la rejeter à la votation fédérale du 3 décembre prochain.

La même assemblée,

considérant en même temps que c'est un devoir de poursuivre les travaux pour l'introduction de l'assurance vieillesse-invalidité et de réaliser, dès que les conditions économiques et financières le permettront, les projets déposés aux Chambres fédérales et permettant de servir une rente aux vieillards nécessiteux,

recommande instamment aux deux mandataires du parti libéral-radical fribourgeois au sein du parlement fédéral de voter toute leur sollicitude à la réalisation de cette œuvre sociale dans un sens démocratique et national.

La propagande contre l'initiative socialiste sera faite par les soins des organisateurs de districts. La plupart d'entre eux ont déjà pris la décision de lutter sous notre drapeau, c'est-à-dire sans entente avec les conservateurs.

Les électeurs radicaux gruyériens, représentés à cette assemblée par 45 délégués, voteront unanimement contre l'initiative ; ils auront à cœur de participer largement à l'échec de cette initiative communiste, de destruction et de ruine de notre patrie ; ils voteront et feront voter un énergique

**NON**

**Le Grand Conseil en photographie.**

M. James Perret, photographe à Lausanne, expose depuis lundi après midi, dans la salle des Pas-Perdus du Grand Conseil, un tableau contenant les photographies des membres du Grand Conseil et du Conseil d'Etat, qui sera offert par lui à l'Assemblée législative en séance d'ouverture, aujourd'hui, mardi.

**Marchés de bétail.** — La fièvre aphteuse étant en notable diminution dans les cantons voisins, le Conseil d'Etat a, dans sa séance du 10 novembre, modifié l'arrêté du 23 septembre 1922 comme suit :

« Le bétail provenant d'autres cantons, à l'exception des districts contaminés par la fièvre aphteuse, n'est plus soumis à une quarantaine à son arrivée dans le canton de Fribourg. Il est donc permis de conduire ce bétail sur les foires. »

**Fromages à pâte molle.**

M. A. Gauthier, à Romont, a obtenu 19 points (maximum 20) pour ses vacherins à l'Exposition de la Fédération suisse des fabricants de fromage à pâte molle, au dernier comptoir suisse de Lausanne. Nos félicitations.

**Le brigandage de Villaz-Saint-Pierre.**

Sur les indications de la Préfecture de la Glâne, on a arrêté le repris de justice Louis Dévaud, auteur présumé de l'acte de brigandage dont la chapellenie de Villaz-Saint-Pierre fut le théâtre.

**GRUYÈRE**

**La Riviera.** — C'est vendredi soir, à la grande salle de l'Hôtel de Ville, que sera donnée la conférence annoncée sur la Riviera française et italienne. M. Girardin, professeur à Fribourg, dont la réputation de conférencier n'est plus à faire, a bien voulu répondre à l'appel de la Société Suisse des Commerçants et venir charmer les auditeurs bullois de sa parole imagée et impeccablement littéraire.

Ce sera sans nul doute une des plus belles occasions offertes au public de passer une soirée des plus agréables.

Ajoutons que, si le nombre des inscriptions le permet, un train spécial sera organisé pour le retour à Broc. Que nos amis brocois veuillent donc bien s'annoncer avant jeudi soir.

**Gymnastique d'hommes.**

La section de gymnastique des hommes de notre ville va reprendre ses répétitions de la saison d'hiver. Elles commenceront jeudi prochain, dès 9 heures, à la Halle de Gymnastique.

Tous les amis de ce sport éminemment sain, même ceux ne l'ayant ja-

instamment aux deux parti libéral-radical sein du parlement févrite leur sollicitude à la œuvre sociale dans que et national.

contre l'initiative so- par les soins des or- districts. La plupart éjà pris la décision de drapeau, c'est-à dire ec les conservateurs. radicaux gruyériens, te assemblée par 45 ut unanimement con- ls auront à cœur de ent à l'échec de cette uiste, de cette œuvre n, de destruction et e patrie; ils voteront n énergique

**ON**  
Conseil en pho- M. James Perret, ausanne, expose de- midi, dans la salle des and Conseil, un ta- les photographies des nd Conseil et du Con- era offert par lui à islative en séance ourd'hui, mardi.

**de bétail.** — La tant en notable dimi- cantons voisins, le dans sa séance du 10 é l'arrêté du 23 sep- me suit : venant d'autres can- des districts conta- vre aphteuse, n'est e quarantaine à son anton de Fribourg. s de conduire ce bé-

**à pâte molle.** er, à Romont, a ob- maximum 20) pour Exposition de la Fé- fabricants de fro- e, au dernier comp- sance. Nos félicita-

**age de Villaz-** . — Sur les indica- ture de la Glâne, on de justice Louis Dé- ésumé de l'acte de a chapellenie de Vil- ut le théâtre.

**YÈRE**  
C'est vendredi salle de l'Hôtel de onnée la conférence Riviera française et rardin, professeur à réputation de con- lus à faire, a bien l'appel de la Société mersants et venir iteurs bullois de sa impeccablement lit-

nul doute une des ns offertes au public rée des plus agréa-

si le nombre des met, un train spé- pour le retrouver à is brocois veulent cer avant jeudi soir.

**ue d'hommes.** e gymnastique des e ville va reprendre e la saison d'hiver. ont jeudi prochain, Halle de Gymnasti-

mais pratiqué, sont cordialement in- vilés à participer aux exercices qui seront à la portée de chacun.

**Musique des Cadets.** — Les répétitions recommenceront sa- medi à 6 heures du soir. Elles auront lieu à la salle des répétitions de l'Hô- tel de Ville.

S'inscrire chez M. Ernest Rolle, di- recteur, Bulle.

**Football.** — Dimanche dernier, le Football Club Bulle a commencé

sa série de matchs-retour pour le Championnat suisse, série C.

Il recevait la visite de son vieux rival le F.-C. Lutry I. Après une partie vivement menée, les adversaires par- tagèrent les deux points pour le clas- sement, chaque équipe ayant marqué 4 buts.

Bulle II rencontrait Romont II dans un match amical qui resta nul par 2 à 2.

Les matchs de championnat sui- vants se disputeront encore à Bulle :

le 19 novembre, Vignoble II (Cully)- Bulle I; le 26 novembre, Signal II (Lausanne) Bulle I; le 3 décembre, Lausanne-Sports IV-Bulle I.

Le second team du F.-C. Bulle se propose aussi de conclure quelques parties amicales.

Une jolie saison sportive est donc en perspective.

**MOT DE LA FIN**

— Salut Pierre, où vas-tu ?  
— Je vais à la Banque, retirer mon

argent du carnet. Tu comprends, si cette sacrée initiative passait, je se- rais pris!

— Oh! mon vieux, c'est trop tard! tu peux le laisser tranquillement, car si jamais l'initiative passait, le secret des Banques sera levé et ton argent sera quand même découvert.

— Tu as raison; je n'y ai pas pensé!  
— Il n'y a donc rien à faire que de voter **NON!**  
— Bien sûr!

Abonnez-vous à „La Gruyère“.

Utile à tous les ménages! C'est la devise du café de malt Kneipp-Kathreiner. Il n'est point irritant, ni excitant comme le café colonial et le thé; il est sup- porté par l'estomac le plus délicat et à tout âge. Re- commandé par les médecins.

Faites-en l'essai!

**PROJECTIONS LUMINEUSES ET CONFÉRENCE**

La RIVIERA italienne et française par M. Paul GIRARDIN, professeur. **Vendredi 17 novembre, à 8 heures du soir à l'HOTEL de VILLE** ---;--- Salle chauffée. Prix des places: Réservées, 1 fr. 50; premières, 1 fr. (taxe communale comprise).

Société suisse des Commerçants.

Train spécial pour BROG, après la conférence.

**Mises de Bois.**

La commune de Bellegarde exposera en vente, par voie de mises publiques le **mardi 21 novembre, à 1 heure** après midi, à l'Auberge de La Villette, environ **400 m<sup>3</sup> de sapin sur pied** à l'Oberrückwald, et environ **170 stères de sapin sec** à La Villette.

La commune se réserve la préparation du bois encore sur pied; pour voir les bois, s'adresser le 21 novembre, avant midi, à M. COTTIER Albert, forestier, à La Villette. Bellegarde, le 8 novembre 1922.

Le Secrétaire communal.

**Mises de Bois.**

L'Etat de Fribourg exposera en vente aux enchères publiques, le **lundi 20 novembre**, les lots de bois ci-après, déposant à la **forêt cantonale du Châtelard: 170 moules, 20 m<sup>3</sup> de long bois** et quelques **tas de chignons.**

Rendez-vous des miseurs, à **10 h.**, à la place de l'année dernière, en **Praz-Poupons**, à l'entrée de la forêt. Romont, le 7 novembre 1922

L'Inspecteur des forêts: R. GOTTRAU.

**Montagnes à louer**

Le **lundi 20 novembre courant, à 13 heures, à l'Hôtel de La Tour, à Châtel-sur-Montsalvens**, la commune de **Grésuz** exposera en location, par enchères, pour la durée de six ans, **ses beaux pâ- turages: Les Petits Monts, Terroche et la Boverasse**: de la contenance de 100 poses.

**Herbe d'excellente qualité.**

Grésuz, le 3 novembre 1922.

Le Secrétariat communal.

**A louer.**

La propriété du **Festuz derrière**, rière Charmey et Rougemont, **100 poses environ**, est à louer. S'adresser à **J. et A. Glasson, Bulle.**

**Foin et regain à vendre.**

On offre à vendre immédiatement de gré à gré, **20.000 à 25.000 kg. de foin et regain** provenant de prairies natu- relles de 1<sup>re</sup> qualité de la région Gruyère-Veveyse.

Téléph. 42. — Auguste CHAPERON, huissier, Châtel-St-Denis.

**Location de pâturage.**

La commune de **Villarbeney** met en location la **site dite « Les Baulmes »**, comprenant 3 pâquiers. Les mises auront lieu **samedi 25 novemb. 1922, à 2 h. précises, à Brog**, dans une salle particulière de l'**Hôtel de Ville**, sous les conditions qui y seront lues. Par ordre: *Le Secrétaire.*

**A VENDRE D'OCCASION**

un bel accordéon à l'état de neuf et un joli bob, à très bas prix.

S'adresser à **BUSSARD Emile**, peintre, Ruelle du Lion d'Or, Bulle.

**A remettre**

Café de la Gruyère, rue des Etuves 18, Genève. Logis à pied, de gros rapport, rien des agences.

S'adresser directement à la tenancière, Mme Vve **BERSETH.**

**On cherche**

une personne de confiance pour travaux de nettoyage le samedi après midi.

S'adresser au bureau du Jour- nal.

**ON ACHÈTERAIT une couchette**

d'occasion.

S'adresser à **Publicitas Bulle.**

**A VENDRE**

4000 pieds de

**foin et regain.**

S'adresser à **Henry DELLEY**, à Charmey.



**Vente de chédail**

2<sup>me</sup> enchère.

Le **JEUDI 16 NOVEMBRE 1922**, à 2 heures après midi, au domicile de **Christian HAUSAMANN**, à **Valacret-s.-Moudon**, l'Office des poursuites soussigné procédera à la vente aux enchères, à tout prix et au comptant, des biens ci-après:

- 10 chars à pont et divers,
- 1 char à échelles,
- 2 faucheuses,
- 2 charrues,
- 1 rateau-faneur à 1 cheval,
- 1 rateau à 1 cheval.

Environ **50.000 kg. foin et regain**, récolte 1922.

1 hache-paille, 6 pores, et divers articles trop longs à détailler.

Estimation de l'Office: **Fr. 13.000** Le tout en parfait état. Moudon, le 10 novembre 1922.

Pour l'Office des poursuites de Moudon: **H. CHAPPUIS.**

**Jeune homme**

cherche place d'apprenti-bou- langer.

S'adresser au bureau du Jour- nal.

**A LOUER**

un appartement

neuf, 2 chambres et cuisine. Eau et lumière. S'adresser à **Publicitas, Bulle**, sous P. 3284 B.

**Préparation de bois**

La Commune de Bulle met en soumission la préparation de **2 lots de bois à la Côte des Rosières.**

Prendre connaissance des condi- tions au bureau de Ville où les offres sont reçues jusqu'à **lundi 20 novembre, à midi.**

Le Secrétaire communal.

**Bouteilles de VICHY**

vides sont achetées à la

**Pharmacie GAVIN R. RIME, succ.**

**CAFÉ**

restaurant-pension à remettre

pour cause d'âge, situé dans un centre industriel et marchand bien, prouvé par chiffres d'affaires.

Pour renseignements s'adresser à **W. GONSETH**, Villamont, 5, Lausanne.

**Gants de Grenoble**

pour

**Dames et Messieurs. Tobie BEC, Bulle.**

**A louer**

à Bulle quelques poses de

**bon terrain**

avec grange et écurie à proximité du champ de foire.

S'adresser à **Miles REMY**, quartier de l'Ecu.

**Bonne sommelière est demandée**

dans un grand café en ville. S'adresser à **Publicitas, Bulle**, sous P. 3273 B.

Un demi-siècle de

**succès**



contro

**Toux, catarrhe, Bronchite.**

Exiger l'emballage rouge. En vente dans toutes les phar- macies ou directement chez **P. de Chastonay**, pharmacie, 2 place de la Riponne, Lausanne.

**Vente de bois.**

La commune de **LESSOC** ven- dra en mises publiques le **lundi 20 novembre, à 14 heures**, un certain nombre de numéros de bois en déperissement. Les mises au- ront lieu dans une salle particu- lière de l'auberge communale.

Pour voir les bois, s'adresser aux forestiers, qui seront à la dis- position des amateurs les 17 et 18 courant.

Lessoc, le 6 novembre 1922.

Par ordre: *Le Secrétaire.*

**Dr. H. PÉGAITAZ FRIBOURG**

reçoit, dès le 8 novembre, **rue de Romont, 20, au 1<sup>er</sup>** de 1 1/2 à 4 h.

**Mise de bois.**

Le samedi 18 novembre pro- chain, la commune de **VUADENS** exposera en vente, par voie de mises publiques, environ **220 m<sup>3</sup> de billons et carrons, 227 stères et 3500 fagots.**

Rendez-vous des miseurs à **9 1/2 heures**, à la cabane des **Joux-Derrey.**

Vuadens, le 6 novembre 1922.

Par ordre: *Le Secrétaire.*

**Mises publiques.**

Les enfants de feu **Fran- çois Caille, à La Tour-de-Trême**, exposeront en vente par voie de mises pu- bliques, le **samedi 18 no- vembre**, dès 2 heures, le bâtiment qu'ils possèdent au dit lieu comprenant 2 loge- ments, grange, écurie, re- mise, 1227 m<sup>2</sup> de bon ter- rain, eau intarissable, lu- mière électrique, ainsi qu'un fort char à bras, 1 potager, 3 lits, 1 commode et 1 table.

à Bulle quelques poses de

**A vendre**

**eau-de-vie de marc de raisin**

1<sup>re</sup> qualité 1922.

S'adresser à **Arnold Wyss**, tonnelier, à **Mont-sur-Rolle (Vaud).**

**Bois en soumission.**

La Commune de **Vua- dens** met en vente, par voie de soumission environ **500 m<sup>3</sup> de bois de com- merce**, divisé en plusieurs lots ou en bloc, situé dans sa forêt de la Bendaz.

Les soumissions devront être déposées sous plis cache- tés, au bureau communal, jus- qu'au samedi 18 novembre 1922, à 7 heures du soir.

Pour voir les bois, le fores- tier se tiendra à la disposi- tion des amateurs, au chalet des Grosses Portes, le mer- credi 15 novembre, le matin, dès 9 heures, et l'après-midi dès 1 heure.

Vuadens, le 6 nov. 1922.

Par ordre:

*Le Secrétaire.*

**Bon vacher cherche place**

en Gruyère pour Noël. S'adresser à **Publicitas, Bulle**, sous P. 3255 B.

**A VENDRE un fort char à bras**

S'adresser à **Publicitas, Bulle**, sous P. 3276 B.

A partir de **MERCREDI 15 NOVEMBRE**, nous commencerons

pour la **FIN de SAISON**

# une LIQUIDATION partielle

Dans chaque rayon nous offrons une multitude d'Articles avec des **RABAIS ÉNORMES**, marchandise irréprochable et de première qualité.

**Tous nos ARTICLES D'HIVER** ainsi que d'autres énormes stocks de marchandises encombrant nos locaux, en vue de notre prochaine grande exposition de jouets, nous obligent de vendre ces marchandises à n'importe quels prix acceptables.

## Confections p. Dames

**Manteaux** chauds en bon tissu laine, **17.90**

**Manteaux** forme élégante, tissu mouflon pure laine, **29**

**Manteaux** kimono et autres formes nouvelles, velours de laine, **39.50**

**Manteaux** pour fillettes, en beau tissu mouflon, marine, brun et vert, toutes grandeurs, liquidés pour **Fr. 19.50, 15.90, 12.50**

**BLOUSES** pour Dames en flan. coton kimono, **2.25**

**Blouses** en veloutine très chaude, long. manches, **5.65**

**Blouses** chemisier en flanelle rayée, **9.75 6.85**

**Blouses** soie, crêpe de Chine toutes teintes et forme très élégante, **12.85**

**Robes** pour dames, en tissu laine rayé, très solide, **8.85**

**Robes** pour dames, en serge et crêpon laine marine, noire et div. couleurs, dep. **17.90**

**Robes** pour enfants, en veloutine et serge laine, liquidés pr. **12.75, 7.90, 3.90**

**Robes de chambre** liquidées pour **12.75, 9.50, 3.90**

**Jaquettes** de laine tricotée, toutes teintes, liquidées pour **19.50, 15.75, 12.90**

**Casaquins** laine liquidés pour **9.45, 7.50, 5.85**

## MODES

Nos **Chapeaux** garnis pour dames sont liquidés en trois séries, **15** —, **9.75, 7.50**

**Formes** feutre liquidées pour **9.75, 7.50, 4.90**

**Formes** Parmes et Melusine liquidées pour **19.50, 15** —, **12.50**

Toutes les **Garnitures** : Fleurs, Fantaisies, Rubans, etc. seront liquidées avec un rabais de **10 à 30 %**.

**Bérets alpins** liquidés pour **1.75**

**Bérets alpins** feutre laine, au lieu de **4.75**, liquidés **2.90**

## TOILE CIRÉE noire

largeur 140 cm., liquidée le mètre pour **3.90**

**Toile cirée** couleur largeur 80 cm., **2.90**

" 100 cm., **3.45**

" 115 cm., **3.90**

" 140 cm., **4.90**

## Bonneterie et Lingerie p. Dames

**Chemises** flanelle coton, qualité supérieure, **3.65**

**Pantalons** flan. coton, **2.85**

**Jupons** flan. coton, **4.75**

Un lot de **Pantalons tricot jersey** pour dames, qualité lourde, **4.85**

**Pantalons de sport** pour dames en jersey bleu marine **3.90**

Un solde de **Chemises et Pantalons** toile blanche ayant servi à la décoration et légèrement défrachés, liquidés avec **25 %** de rabais.

**BAS** de laine à côtes, pour enfants, **1.65**

**GANTS** laine tricotée en gris, brun et bleu, liquidés la paire **2.75, 1.90, 1.45**

**Tabliers** ménage pr. dames, très larges, bonne cotonne, valant **6.75**, liquidés p. **3.90**

Un solde de **Tabliers** kimono pr. enfants, valant **6** — à **10** —, liquidés pour **3.50**

**Tabliers-Blouses** pour dames, valant **7.50**, liquidés pour **2.90**

**CORSETS** pour dames, liquidés en 3 séries I II III **7.90 5.90, 3.75**

**Combinaisons** pr. enfants, en tricot Jaeger, liquidées pour **1.95**

**Tissus laine & coton.**

**Mouflon** pour manteaux, larg. 140 cm., belle qualité, prix de liquidat., le m. **7.90**

**Velours de laine** pr. manteaux, larg. 140 cm., le m., prix de liquidation, **9.75**

**Gabardine** pure laine, toutes teintes, largeur 130 cm., valant **12.75**, liquidée le m. pour **8.90**

**Serge** pure laine, div. teintes largeur 95 cm., le mètre, prix de liquidation **2.95**

**Veloutine** pr. robes, blouses et Jupons, belle qualité, liquidée le mètre, Série I, Série II, Série III **1.75 1.50 1.25**

**Ecossais & Bayadère** dernière nouveauté et énorme choix de dessins, liquidés pour **4.75 2.90, 1.95**

**Draperie p. Messieurs**

**Drap** mi-laine pr. complets et pantalons, très solide, le mètre liquidé pour **7.90 6.75, 5.45**

**Drap** anglais, laine, pour vêtements habillés, le mètre, valant **19.50**, liquidé pour **12.75**

Un lot de **Caoutchoucs** pour Messieurs, liquidés la paire pour **4.90**

**Couvertures mi-laine** liquid. pr. **7.90, 5.90, 4.75**

**Couvertures** laine grise et jacquard, liquidées pour **35 —, 25 —, 16.90**

Un solde de **Drap de lit** molletonnés liquidés à **140 x 190 cm., 4.90**

**147 x 200 cm., 6.45**

**170 x 210 cm., croisé, 7.90**

**Couvre-lit** blancs, liquidés pour **12.50, 9.75 8.70**

**Descentes de lit,** laine bouclée avec franges, liquidées à **4.75 et 2.90**

en Tapestry . . . **5.75**

en Peluche . . . **7.85**

**Passages** en jute avec bordure, larg. 60 cm., le m. **2.85**

larg. 70 cm., " **3.45**

qualité sup., larg. 60 cm., **3.90**

" " 80 cm., **4.75**

**Nattes** en coco, avec bordure rouge, **1.45**

**Nattes** en coco supérieur, bordure rouge, **1.95**

**Nattes** brosses, bord. rouge, **4.90**

## Articles p. Messieurs

Un solde de **Chemises de sport** avec col et manchettes doubles liquidés en trois séries Série I, tissu fantais., **4.90**

Série II, percale rayée, **6.75**

Série III, zéphir bonne qual., valant **14.50**, liquid. **8.85**

**Chemises** poreuses av. plastrons fantaisie, sans col, liquidées pr. **6.75, 5.75, 4.90**

**Chemises** flan. coton, qualité supérieure, liquidées pour **3.75**

coutil à carreaux, **5.90**

**Caleçons et camisoles** en jersey molletonné, bonne qualité, liquidés pour **6.75, 4.50, 2.95**

**Chaussettes** coton, **0.65**

**Chaussettes** laine, **2.45, 1.75, 1.25**

Un lot de **Faux-cols** celluloid pour Messieurs, N°s 36 à 43, liquidés pour **0.95**

**Cravattes** soie à nouer, toutes teintes, magnifique choix, liquidés pour **0.95**

**Pantalons et gilets** pour Messieurs, en beau tissu laine confection supérieure, valant **59** — à **65** —, liquidés pour **37.50**

**Pantalons** laine pour Messieurs, liquidés pour **14.90**

**Complets salopettes** bleu liquidés pour **10.90**

Un solde de **Pantalons** laine pour garçons, div. grandeurs, liquidés av. **30 %** de rabais

**Chapeaux feutre** pour Messieurs teintes sombres et claires, liquidés pour **7.90, 4.90, 2.75**

valant **12** —, **9** —, **6.50**

**Casquettes** pour jeunes gens, **1.50**

**Casquettes** pour Messieurs et jeunes gens, tissu laine bonne qualité, liquidés pour **4.90, 3.75, 2.90**

**Chapeaux peluche** noire pour Messieurs, le meilleur et le plus durable des chapeaux, vendu jusqu'à ce jour pour **24.50**, liquidé pour **14.90**

Un solde de **BLOUSES** pour campagnards, liquid. p. **5.85**

**Tabliers** triège pour Messieurs, liquidés pour **1.50**

**Laine à tricoter** en noire et grise, l'échevette de 50 gr. liquidée pour **0.70 0.60**

**Laine Schaffhouse**, l'échevette de 50 gr. att. jaune rouge verte **0.70 0.90 1.10**

**Coton Vigogne** couleur le paquet de 100 gr. **0.80**

**Coton** noir, 50 gr. **0.45**

**Coton** noir, Diamant, 50 gr. **0.65**

**Coton** éceru **0.38**

**Coton** blanchi. **0.55**

Un lot de **Dentelles** et entre-deux, liquidé pour **5 et 10** centimes le mètre.

**BOUTONS** pour Manteaux, Costumes, Blouses, Jupes, liquidés avec **50 %** de rabais

Un lot de **Portemonnaie** pour dames liquidé pr. **0.75**

Quelques mille pièces de **Savonnettes**, parfums divers et excellente qualité, liquidé le pain **0.70**

**Crème Malacéine** le p. pot **0.30**

**Dentifrice**, le tube liquidé pour **0.85**

## Sur tous les articles

que nous n'avons pas pu mentionner, faute de place, nous accordons un **rabais de 10 à 20 %**

*A titre gracieux, nous donnons à chaque enfant un joli carnet, et à chaque dame un délicieux sachet parfumé de la célèbre maison "L. T. Piver" de Paris.*

Aucun article liquidé avec rabais ne sera donné à choix ou échangé contre d'autre marchandise. La liquidation des ARTICLES DE MÉNAGE sera détaillée dans le numéro de mardi prochain.

HATEZ-VOUS ! CETTE VENTE NE DURERA QUE QUELQUES JOURS !

# AU LOUVRE

# BULLE